

PRÉFECTURE
DE
SAONE-ET-LOIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mâcon, le 12 octobre 1914.

Habillement, Equipement
et
Couchage des Troupes.

*Le Préfet de Saône-et-Loire,
à Messieurs les Maires du département.*

La nécessité s'impose à l'heure actuelle pour le ravitaillement de l'armée en effets d'habillement, d'équipement et de couchage, de réaliser les quantités maxima dans le minimum de temps.

Il convient notamment, à l'approche de la campagne d'hiver, de fournir en effets chauds immédiatement utilisables, les stocks les plus importants, en faisant appel au commerce de gros ou à celui de détail.

J'ai déjà fait prélever dans le département un grand nombre de couvertures, et passer des commandes assez élevées de tissus (chaussettes, ceintures de flanelle, gants, tricots de laine) et sur ma demande, la Chambre de commerce de Mâcon s'est préoccupée de développer ou de créer des ateliers de confection de bonneterie.

Mais il est bien certain que vous êtes parmi les plus qualifiés pour me seconder dans cette tâche et prendre les plus utiles initiatives ; car vous êtes en mesure d'établir rapidement, et avec une approximation suffisante, l'inventaire des stocks restant dans votre commune à l'heure présente, tant en matières premières qu'en bonneterie confectionnée et en main-d'œuvre.

Je vous laisse d'ailleurs toute latitude, non seulement pour le choix des effets ou objets qui peuvent être le plus facilement confectionnés dans votre commune (tricots, chandails, chaussettes, ceintures de laine, etc.), mais encore pour l'organisation même du travail qui peut être confié gratuitement ou moyennant salaire, à une industrie locale ou à la main-d'œuvre particulière. Il doit, du reste, être entendu que la production à obtenir de cette sorte, doit venir s'ajouter à celle à attendre des commandes déjà faites par l'Administration de la Guerre et en cours d'exécution, et ne l'entraver en aucune façon.

Je vous serais obligé de me faire connaître sans retard dans quelle mesure il vous est possible de répondre à mon appel ; et je suis certain que vous emploierez tous vos efforts au succès de l'œuvre nationale pour laquelle je fais appel à tout votre dévouement.

Le Préfet,
J. CHALEIL.